



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI**

**TITRE PROFESSIONNEL**

**DE**

**CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE  
MARCHANDISES SUR TOUS VEHICULES (CTRMTV)**

(Arrêté du 10 octobre 2018 modifié)

<b>NOM et PRENOM du candidat :</b>	<b>Permis de conduire</b>		
	<b>Catégorie</b>	<b>Date délivrance</b>	<b>Lieu délivrance</b>
	<b>B</b>		
	<b>C</b>		
<b>Date de naissance :</b>	<b>CE</b>		
<b>Lieu de naissance :</b>	<b>Visite médicale</b>		
<b>Adresse :</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Décision</b>

**Centre organisateur de la 1<sup>ère</sup> session d'examen (nom + cachet) :**

**Date d'entrée en formation :** .....

**Date de début des épreuves :** ..... **Date de fin des épreuves :** .....

**Centre organisateur de la 2<sup>ème</sup> session (nom/cachet)**

**Centre organisateur de la 3<sup>ème</sup> session (nom/cachet)**

**Informations :**

L'obtention du titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules délivré par le ministère du travail autorise la délivrance de la catégorie CE du permis de conduire.

La présente fiche s'adresse aux membres de jury, aux experts, aux centres organisateurs.

Elle est imprimée en couleur, en recto/verso sur une feuille. Le recto de la fiche est renseigné par le centre organisateur.

Le verso, correspondant à la synthèse des résultats du candidat, est renseigné par l'expert et les professionnels, membres du jury de la session d'examen. La fiche permet :

- de consigner les résultats des sessions d'examen auxquelles chaque candidat peut se présenter dans le délai d'un an (arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi) ;
- de vérifier la cohérence entre les dates d'obtention des épreuves et les dates de présentation à une nouvelle session ;
- de vérifier les données portées sur les procès-verbaux et enregistrées dans l'application CERES.

**La fiche originale** est complétée et signée par l'expert pour les candidats qu'il évalue et le jury sous la responsabilité des responsables de session.

**Une copie de la fiche** est archivée à la fin de chaque session par le centre organisateur ayant présenté le candidat à une première, deuxième ou troisième session d'examen.

Lors de chaque session, une copie de la fiche individuelle renseignée et signée par le jury (expert + professionnel) est archivée dans le dossier de la session d'examen. Une copie est remise à l'expert qui en fait la demande.

**La fiche originale** accompagne le candidat tout au long de son parcours dans la limite des trois présentations possibles à l'examen. Ces présentations peuvent être effectuées par des centres organisateurs différents. La transmission de la fiche est assurée d'un centre à un autre par les responsables de session.

**A l'issue de chaque session d'examen, le centre transmet à l'UD, en annexe des originaux des PV (collectif et individuels) signés par les membres du jury de professionnels et le responsable de session :**

- les **originaux** des fiches individuelles des candidats reçus à l'examen ;
- les **originaux** des fiches individuelles des candidats ayant échoué en dernière session (2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>) ;
- les **copies** des fiches des candidats ayant échoué à 1 ou plusieurs épreuves en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> session lorsque les candidats ne sont pas en dernière session de leur parcours.

## SYNTHESE des RESULTATS du CANDIDAT

**Nom et Prénom :** ..... **Voie d'accès <sup>(1)</sup> :** Formation / VAE

<b>Date de début de la 1<sup>ère</sup> session :</b>				<b>Date de fin de la 1<sup>ère</sup> session :</b>			
Documents du candidat présentés		Résultat aux épreuves (2)					
Carte de qualification de conducteur ou attestation FIMO ou valant FIMO	Permis en cours de validité :(1) <b>C ou CE</b>	Questionnaire professionnel n°1 (ETG)	Mise en situation professionnelle n°1 temps 1 prise en charge	Mise en situation professionnelle n°1 temps 2 - conduite		Questionnaire professionnel n°2 + Mise en situation professionnelle n°2 et entretien technique	Questionnaire professionnel n°2 + Mise en situation professionnelle n°3 et entretien technique
		Date :	Date :	Date 1 <sup>er</sup> passage :	Date rattrapage :	<b>Candidat non titulaire d'un TP CTRMP</b>	<b>Candidat titulaire d'un TP CTRMP</b>
<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>
Date obtention :	Date obtention :	EXPERT(3) ( <i>nom, signature</i> )	JURY ( <i>noms, signatures</i> )	EXPERT(3)/JURY ( <i>noms, signatures</i> )	EXPERT(3)/JURY ( <i>noms, signatures</i> )	JURY ( <i>noms, signatures</i> )	JURY ( <i>noms, signatures</i> )

<b>Date de début de la 2<sup>ème</sup> session :</b>			<b>Nom du centre organisateur :</b>			<b>Date de fin de la 2<sup>ème</sup> session :</b>		
Documents du candidat présentés		Résultat aux épreuves - <i>sauf épreuves acquises en première session toujours valides (2)</i>						
Carte de qualification de conducteur ou attestation FIMO ou valant FIMO	Permis en cours de validité :(1) <b>C ou CE</b>	Questionnaire professionnel n°1 (ETG)	Mise en situation professionnelle n°1 temps 1 prise en charge	Mise en situation professionnelle n°1 temps 2 - conduite		Questionnaire professionnel n°2 + Mise en situation professionnelle n°2 et entretien technique	Questionnaire professionnel n°2 + Mise en situation professionnelle n°3 et entretien technique	
		Date :	Date :	Date :		<b>Candidat non titulaire d'un TP CTRMP</b>	<b>Candidat titulaire d'un TP CTRMP</b>	
<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	
Date obtention :	Date obtention :	EXPERT(3) ( <i>nom, signature</i> )	JURY ( <i>noms, signatures</i> )	EXPERT(3)/JURY ( <i>noms, signatures</i> )		JURY ( <i>noms, signatures</i> )	JURY ( <i>noms, signatures</i> )	

<b>Date de début de la 3<sup>ème</sup> session :</b> (uniquement candidat titulaire du permis CE valide)			<b>Nom du centre organisateur :</b>			<b>Date de fin de la 3<sup>ème</sup> session :</b>		
Documents du candidat présentés		Résultats aux épreuves (2)						
Carte de qualification de conducteur ou attestation FIMO ou valant FIMO	Permis en cours de validité :(1) <b>C ou CE</b>	Questionnaire professionnel n°1 (ETG)	Mise en situation professionnelle n°1 temps 1 prise en charge	Mise en situation professionnelle n°1 temps 2 - conduite		Questionnaire professionnel n°2 + Mise en situation professionnelle n°2 et entretien technique	Questionnaire professionnel n°2 + Mise en situation professionnelle n°3 et entretien technique	
			Date :	Date :		<b>Candidat non titulaire d'un TP CTRMP</b>	<b>Candidat titulaire d'un TP CTRMP</b>	
<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>		<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	<b>OUI NON</b>	
Date obtention :	Date obtention :		JURY ( <i>noms, signatures</i> )	JURY ( <i>noms, signatures</i> )		JURY ( <i>noms, signatures</i> )	JURY ( <i>noms, signatures</i> )	

- (1) Entourer le choix correspondant à la situation  
(2) Entourer la mention OUI si le résultat est satisfaisant ou NON si le résultat n'est pas satisfaisant  
(3) L'expert ne renseigne pas cette case lorsque le candidat est titulaire de la catégorie CE du permis de conduire